



Clio. Femmes, Genre, Histoire

28 | 2008
Voyageuses

La Clôture en voyage (fin XVI^e-début XVIII^e siècle)

Enclosure and wandering nuns (late 16th -early 18th centuries)

Nicole Pellegrin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/7942>

DOI : 10.4000/clio.7942

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2008

Pagination : 77-98

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Nicole Pellegrin, « La Clôture en voyage (fin XVI^e-début XVIII^e siècle) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 28 | 2008, mis en ligne le 15 décembre 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/7942> ; DOI : 10.4000/clio.7942

Tous droits réservés

La Clôture en voyage (fin XVI^e-début XVIII^e siècle)

Nicole PELLEGRIN

« Mon corps était dans notre monastère, mais mon esprit ne pouvait être enfermé. (...) Cela est juste que mon divin Époux soit le Maître, je suis assez savante pour l'enseigner à toutes les nations » (Marie de l'Incarnation, 1654)

« Si les hommes ne font que circuler, les femmes, elles, vagabondent » (Thomas Fuller, 1655)¹.

Phénomène global, c'est-à-dire physique, économique, social, politique et spirituel, le voyage concerne aussi bien les hommes que les femmes². Celles-ci cependant, au nom d'un vieil idéal masculin de la féminité domestiquée, ont longtemps été considérées comme des exceptions quand elles quittaient même temporairement leurs foyers et plus encore les murs de leurs couvents. Traitées au mieux comme des

¹ Marie de l'Incarnation 1976 : 90-91 (la *Relation* autobiographique de l'Ursuline est écrite à Québec). « La Jésuitesse » anglaise, Mary Ward, vit son Institut non cloîtré interdit en 1631 par Rome malgré des fondations innombrables, d'York à Prague et Naples (Lux-Sterritt 2005 : 13).

² Les préliminaires de cette recherche ont été présentés successivement dans le cadre d'une journée d'étude animée à Poitiers par Sébastien Jahan le 7 février 2004 (« Voyages et vagabondages de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle ») et, le 10 janvier 2006, au sein de l'équipe de l'IHMC/CNRS-ENS Paris, qui travaille sur la thématique « Femmes/Histoire/Voyages ».

« amazones chrétiennes », au pire comme des dévergondées « rebelles et incorrigibles »³, les aspirantes au voyage, surtout si leur départ est volontaire, sont apparentées, dans les ouvrages qui les évoquent, à des aberrations monstrueuses⁴.

Paradoxalement cependant, tout au long d'un Ancien Régime beaucoup plus mobile qu'on ne l'a longtemps cru, le mariage, qu'il soit union avec un laïc ou avec le Christ, éloignait la plupart des filles du domicile paternel, d'autant que les plus pauvres d'entre elles devaient, pour se marier, d'abord gagner leur dot en se mettant en service⁵. Toute entrée en religion était donc sanctionnée par un déplacement initial depuis la demeure du père ou du mari défunt vers une communauté religieuse choisie ou imposée, mais cette sortie initiale hors du « Monde » (la vie profane) pouvait aussi être *sanctifiée* et, souvent fort cruellement, par des voyages ultérieurs aux causes multiples : fondations⁶ à proprement parler, créations de succursales, transferts autoritaires ou recherchés, crainte d'épidémies, d'invasions ou de persécutions, activités missionnaires et autres, sans parler de la quête éperdue de ces « transports » mystiques⁷ qui ont longtemps eu tant de part dans le destin des religieuses catholiques de jadis. La complexité de leurs vies oblige du coup à privilégier – au moins temporairement – quelques exemples concrets et hétérogènes, propres au « Grand Siècle des âmes » (Robert Sauzet) et choisis pour leur

³ Thiers 1681 : 243.

⁴ Cortambert 1866, préface.

⁵ De nombreux travaux portant sur l'origine géographique et socio-économique des religieuses de diverses congrégations permettraient d'apprécier, sous un angle anthropologique, l'entrée en religion autant comme un « départ » que comme une arrivée (Devos 1973 : 87-108 ; Murphy 2007 : 74-76).

⁶ Entre 1597 et 1715, on compte près de 120 fondations de communautés religieuses féminines nouvelles dont 38 sont le fait d'une femme et 27 d'un « couple » comme celui formé par Jeanne de Chantal et François de Sales (Bernos 2003 : 205). Sur cette efflorescence et les voyages qui l'ont permise, Bremond 1926 sq., *passim*.

⁷ Certeau 1982 : 107-155. Faut-il mettre au titre des voyages de ces femmes, les tribulations *post mortem* de tout ou partie de leurs cadavres (ano. 1865 : 179, 192-193, 222) ?

exemplarité, c'est-à-dire pour le caractère édifiant que leur donnèrent les auteurs contemporains⁸.

Parce que le monde terrestre (un pléonasme pour les chrétiens) est lieu de passage⁹ et toute vision du Ciel une échappée loin des tribulations du « voyage de la vie », la métaphore comme la réalité du voyage parcourt toutes les (auto)biographies pieuses dont j'ai entrepris de faire, en les confrontant aux textes normatifs, la base documentaire de cette présentation. Base certes biaisée puisqu'elle n'évoque que des héroïnes acceptables (c'est-à-dire acceptées et privilégiées par l'Église), base d'une infinie richesse cependant car elle évoque et les difficultés spécifiques du voyage au féminin et le cas de religieuses, certes illustres mais soumises, tout comme leurs plus humbles consœurs, à un double impératif : le respect du vœu de « stabilité » et l'espoir, au terme d'une « conversion » radicale, d'un départ rapide loin d'un corps charnel toujours peccamineux. Marcher vers Damas et l'Éternel, comme le fit l'apôtre Saül-Paul, et pour cela réussir à « mettre la muraille de l'amour de Dieu » à l'intérieur de soi comme entre soi et la terre. Convoler donc avec le Christ (un envol ?) et rester une femme enclose, c'est-à-dire, selon le cardinal de Bérulle, « un rien », séparé du Rien, et néanmoins « rempli de Dieu et ouvert à lui seul »¹⁰.

La Clôture et ses variantes « portatives »

Point d'arrivée et parfois de départ de toute vocation religieuse féminine ou masculine, les murs d'un couvent n'ont pas la même signification quand on est moine ou moniale, religieuse apostolique ou

⁸ Étude à compléter, prolonger et approfondir, grâce notamment aux récits des victimes et (re)fondatrices post-révolutionnaires (Coudanne 2003), le tout devant être confronté à un XVIII^e siècle où l'emporterait, au moins pour les femmes, une plus grande stabilité.

⁹ Sur la mort comme étape et voyage, Gobillon 1676 : 23 ; Certeau 1984 : 439. Pour ses variantes protestantes : coll. 1997, *Homo viator* ; Lestringant 2007 ; Linon-Chipon 2007, et les textes fondateurs de Bunyan, *Le Voyage du Pèlerin* (1678) et d'un pasteur dieppois, Focquembergues 1679.

¹⁰ « Exhortation de Bérulle, premier visiteur du Carmel », vers 1610, in coll. *Carmel* 1879, t. I, p. 21. À comparer avec Bossuet 1863 : 404, 475, 620.

contemplative¹¹. Pour cette dernière, seule soumise par ses vœux à un engagement perpétuel et non annuel, l'espace de la clôture est à la fois l'objet d'une promesse et une réalité matérielle, proprement intangibles, même si son renforcement, âprement débattu pendant la période de la Contre-Réforme, fut souvent l'objet de luttes épiques et de règlements spécifiques, voire de périple inédits comme le montre la vie d'Antoinette d'Orléans-Longueville (1572-1618), fondatrice de la congrégation de Notre-Dame du Calvaire à Poitiers : après un veuvage qui l'a conduite chez les Feuillantines de Toulouse, puis à Fontevrault et Lençloître en Poitou, c'est sa quête de sévérités jamais assez grandes qui obligea cette grande dame et ses compagnes, à d'aventureuses pérégrinations¹². Partir pour être mieux enfermée (mais aussi s'enfermer pour mieux partir), ce rêve – aujourd'hui parfois difficile à comprendre – fut le fait des plus fameuses saintes du calendrier catholique et de leurs compagnons spirituels. Qu'elles aient été engagées ou non dans des activités dans le monde (charitables, hospitalières et parfois enseignantes), la clôture reste, pour elles toutes (y compris les Filles de la Charité), un modèle de vie. Son éloignement, même temporaire et imposé, est cause de souffrance et moyen de rédemption¹³.

L'espace conventuel

La réclusion physique et la stabilité, longtemps prescriptives sans être nécessaires, deviennent obligatoires pour la plupart des ordres féminins à partir du XIV^e siècle et d'une « constitution » de Boniface VIII (1298) qui n'autorise la sortie du couvent qu'en cas de feu ou de peste. Le concile de Trente réitère cette législation et interdit l'entrée de personnes étrangères dans les couvents de femmes, ces

¹¹ Rapley 2001 : 111-118 ; Bernos 2003 : 226-229 ; Pellegrin 2004 ; Guignet 2005 ; Zarri 2007, et leurs compléments bibliographiques.

¹² Cuénin 2003 : 14, carte ; ano. 1865.

¹³ Canoniquement parlant, les Filles de la Charité, ordre fondé par Louise de Marillac (1591-1660) et Vincent de Paul, ne pouvaient au départ être considérées comme des religieuses car leurs vœux n'étaient qu'annuels. Elles suivaient d'ailleurs un modèle qui fut celui de la première Visitation (Gobillon 1676 : 167-169).

intrus étant frappés d'excommunication en cas d'infraction. Parce que la clôture devient une question majeure¹⁴, les biographies des religieuses les plus admirées s'enhardissent à débattre de ces questions. Quant aux correspondances des directeurs et directrices de conscience, elles s'enrichissent de conseils en défaveur des voyages, même quand il s'agit, pour d'ardentes dévotes, de se rendre à un sanctuaire de pèlerinage ou de réparer leur santé menacée¹⁵.

Il y a loin cependant de cette sévérité cléricale aux pratiques réelles même si la journée dite du guichet à Port-Royal en 1609 a eu son équivalent dans de nombreuses congrégations aux dires des thuriféraires des ordres qui cherchent à se réformer¹⁶. Que ces derniers fussent anciens mais « relâchés » ou que, de création récente et tournés vers l'enseignement et le travail hospitalier, ils aient été soucieux d'instaurer la « régularité » sans toujours imposer la clôture, la quiétude que donnerait un strict enfermement est partout exaltée et recherchée après que certaines fondatrices eurent pris en vain position en faveur de la « vie mixte ». Chez les Visitandines, bien sûr, comme chez les Filles de la Charité ou les Sœurs de la Sagesse pourtant vouées au service extérieur des pauvres, l'acceptation d'une double clôture intérieure renforce un enfermement consenti et définitif qui n'a pas toujours besoin de murailles réelles pour se vivre. Comme l'indique l'auteur de *La Parfaite religieuse*, un ouvrage maintes fois réédité¹⁷, la moniale doit se dégager à la fois du « monde extérieur », mais aussi du « petit monde intérieur, renfermé dans l'enceinte du monastère » et de « ce monde domestique que chacun porte au-dedans de soi, composé d'un peuple de passions et de défauts ». Mais s'il existe donc trois types de séparation aptes à préparer, dans l'immobilité, le voyage

¹⁴ Bernos 2003 : 226-228 et 315-321.

¹⁵ Chantal 1986 : IV, 67, V, 48-49 et *passim*.

¹⁶ Le refus de faire entrer ses parents en clôture (au-delà du guichet) marque le début de la réforme de Port-Royal par la mère Angélique Arnaud (Courcelles 1994 : 68-80). Des coups d'éclat analogues à Sainte-Croix de Poitiers (coll. 1986 : 190-192, 233-235, 278-280 ; ano. 1841 : 59-70) et au Val-de-Grâce (Fleury 1685 : 55).

¹⁷ Marin 1773 : 3-23.

« dans l'éternelle patrie »¹⁸, le modèle évangélique partout dominant et les nécessités de l'expansion religieuse autorisent des formes de mobilité physique au sein même d'une Église réfractaire à l'action apostolique du « sexe faible ».

L'idéal de la claustration conventuelle, lent à s'imposer, entraîne une réglementation de plus en plus sévère des comportements et la mise en place de dispositifs concrets, architecturaux et vestimentaires, en partie redondants : murs, grilles, cellules, lits, vêtements, voiles, etc., que résumant en les miniaturisant les « paradis » de cartons fabriqués par les religieuses pour l'édification des laïcs. Une poupée vêtue de l'habit y est littéralement immobilisée dans la boîte qui simule sa cellule¹⁹. Pourtant certaines moniales n'ont cessé de circuler, au moins au XVII^e siècle, à l'intérieur de « grandes vastitudes »²⁰, mais elles n'ont pu le faire que parce qu'elles s'efforçaient de respecter fidèlement des injonctions inscrites dans la Règle de leur congrégation et profondément intériorisées par toutes celles dont les périples ont été mémorisés. Leurs pérégrinations semblent de ce fait avoir une tonalité propre au seul « peuple des couvents » (G. Murphy). En fait cette tonalité doloriste, aujourd'hui déroutante, est partagée par tous les tenants d'un Dieu incarné, qu'ils soient hommes ou femmes, et elle transforme tous leurs déplacements en étapes, dans l'ici-bas, d'une transhumance inévitable et désirable vers le Ciel.

Clôtures portatives

Respectueuses des valeurs spirituelles et sociales dominantes, les saintes filles de la Réforme catholique se doivent de faire du voyage, qu'il soit ou non lointain, une période de macération et de méditation. Vécu comme une contrainte imposée et lourde de dangers divers, c'est une rupture pénible (ou déclarée telle) dans la routine en principe sécurisante des exercices habituels de dévotion²¹. L'aventureuse

¹⁸ Ano. 1865 : 18. On évoque aussi « le grand voyage de l'éternité » (ano. 1720 : 251).

¹⁹ Catalogue Pont-Saint-Esprit 1998.

²⁰ Marie de l'Incarnation 1976 : 91.

²¹ Pour la carmélite Marie de Saint-Joseph, aux dires de son biographe oratorien, le couvent est « un port assuré dans la mer orageuse de cette vie, & comme un

Ursuline du Canada qu'est la Tourangelle, Marie Guyart dite de l'Incarnation (1599-1672), s'est plu à décrire le repos du cloître, autant que son aspiration à ce qu'elle nomme « les chemins », c'est-à-dire ces tracés terrestres dont son implantation transatlantique ne serait qu'un avatar sur la route de l'Amour « angoisseux » du Bien-Aimé. Et selon ses dires, c'est seulement la volonté de Jésus – exprimée entre autres par le fameux songe de 1633 – qui fixa sa « vocation en la Mission de Canada »²².

La sortie hors de la clôture matérielle du monastère ne peut d'ailleurs s'opérer qu'avec la permission des supérieurs ecclésiastiques (ils en font une « obédience ») et au prix d'un double effort : d'une part, le maintien coûte que coûte, en cours de route, d'une vie communautaire « portative » dont les conditions sont définies par la Règle et, d'autre part, l'acceptation des aléas du chemin comme autant de « croix » bénéfiques et aussi innombrables que le sont les pierres des chemins d'alors. Chemins, proprement non carrossables, toujours encombrés de fondrières ou de « congères ». Océans menaçants où les intempéries semblent moins dangereuses que les attaques des hommes et de leur maître satanique. De nombreux textes mettent en exergue ces dangers car ils prouvent et les vertus de femmes chéries par la Providence et l'efficacité de leurs prières. Les formes de l'intervention divine sont néanmoins fort variées, des plus prosaïques aux plus grandioses, et rappellent involontairement l'incertitude morale et l'inconfort physique qui accompagnent tous les modes de déplacement anciens.

Quand les chevaux de son carrosse refusent d'avancer en juin 1625 sur un chemin breton, la mère Elisabeth de Meaulne dite de Saint-Jean-l'Évangéliste, calvaïrienne d'origine mancelle formée au premier monastère de Poitiers puis co-fondatrice de celui de Saint-Germain de Paris (elle y meurt en 1655), y voit une intervention du Malin : furieux

paradis sur la terre ». Elle n'a cessé cependant de sillonner la France pour fonder des succursales du Carmel à Tours, Lyon, Paris, Châlons (ano. 1670 : 40).

²² Marie de l'Incarnation 1976 : 43, 80, 90, 115. Sur le « voyage en esprit » que font naître les missions capucines au Brésil (ano. 1961 : 191-192) et sur les rêves de moniales, voir, entre autres, Leon 1671 : 34 et Le Brun 1988.

de constater l'essaimage réussi du Calvaire et le projet d'une nouvelle maison à Saint-Brieuc grâce à six professes d'Angers, le Diable aurait voulu contraindre les sept religieuses à marcher à pied. Cependant « miraculeusement » des bœufs purent être loués de loin en loin et fournirent au petit groupe un moyen de transport, certes rustique et humiliant, mais efficace. En effet c'est parce qu'elle était partie « sous la garde de Dieu et de l'obéissance » et qu'elle respectait les règles du silence, que cette « communauté ambulante » put arriver à bon port²³. Des raisons que les autobiographes confirment quand sont évoquées les affres et les exaltations de toute vie mystique, y compris lorsqu'elle est menée au milieu des Hurons de Nouvelle-France et dans la crainte constante d'être indigne.

Marie de l'Incarnation en est l'exemple le plus célèbre, elle qui, dans les rues de Tours comme au milieu de l'Atlantique, sut garder « autant d'attention et d'application que si c'était dans l'oratoire ». Cependant « tout cela se passe en des chemins, en des tracés d'affaires [...], l'âme est emportée passivement par un trait qui, dans son fond, lui donne une très grande paix. Mais d'ailleurs l'amour divin la tient en une angoisse qui se peut bien sentir mais non pas dire ». Oraisons, extases et paniques spirituelles vont donc leur train chez l'Ursuline au milieu de mille autres activités : broderies, séparations, incendies, attaques iroquoises, etc. Avant même son entrée en religion, c'est « en cheminant » qu'elle reçut un « coup de grâce » ou ravissement, qui lui permit de se voir « toute plongée en du sang du Fils de Dieu [...], changée en une autre créature, mais si puissamment changée que je ne me connaissais pas moi-même »²⁴.

L'heureuse fin des périple monastiques dont le récit a été conservé est évidemment inscrite dès le départ dans un discours providentiel inévitable. Cela ne diminue en rien les dangers encourus mais leur narration s'en trouve nécessairement réorientée, voire distordue : l'ampleur des distances parcourues est minimisée alors que des tribulations mineures, transformées en « traverses » morales aiguës,

²³ Ano. 1865 : 154-155 ; 43, 100, 198.

²⁴ Marie de l'Incarnation 1976 : 44 et 28-29.

sont montées en épingle et donnent du relief aux vertus innombrables des voyageuses du Christ. Les péripéties du chemin valent à certaines des sobriquets injurieux infligés par un entourage – où figurent parfois mère et domestiques – plus outré de leur « abjection publique » que de leurs tourments physiques de pauvresses en errance²⁵. Ainsi, la mère Anne-Thérèse de Prechonet, une aristocrate auvergnate qui fit sa profession à Annecy en 1629 avant de contribuer aux fondations de Paris, Dijon et Dieppe et de devenir successivement supérieure des monastères de Rouen (1635) et de Montferrand (1644), fut surnommée « la Comtesse coureuse », puis « la Dame crotée » ou « le valet de pied de la Visitation ». En faisant « plusieurs fois le voyage de Riom à Clermont à pied, & même très mal chaussée par sentiment d'humilité, accompagnée d'une seule femme dévote », elle refusait d'user d'une litière « pour aller plus vite au ciel ». Le trajet a beau ici être fort court contrairement aux autres périple de cette Visitandine, il est valorisé plus que les autres car il met en scène toutes les vertus de la bonne religieuse et son âpre désir de s'humilier²⁶.

On ne peut donc s'étonner de voir autobiographes et biographes insister davantage sur le respect absolu des règles de la vie chrétienne et/ou conventuelle que sur la rencontre de paysages géographiques ou humains nouveaux. L'indifférence au « Monde » participe d'une inspiration spirituelle commune. Ainsi, quand mademoiselle de Fonteines, future carmélite connue sous le nom de mère Madeleine de Saint-Joseph (1578-1637), traverse la Touraine pour se rendre à Orléans pour l'ouverture du Jubilé en février 1601, elle ne manque jamais à chaque étape d'organiser, dès son arrivée à l'hôtellerie, un temps de prières et d'offrir, avant le départ du lendemain, une messe du matin et des distributions d'aumônes, et c'est ce point que nous sommes invité-e-s à admirer et non le froid extrême qu'elle doit braver²⁷. Devenue prieure à Paris et obligée de circuler jusqu'à Tours,

²⁵ Les compagnes d'une Mary Ward furent traitées de *wandering nuns* ou de *galloping girls* (Lux-Sterritt 2005 : 12, 15).

²⁶ Chaugy 1659 : 253-255, 285-286.

²⁷ Ano. 1670 : 23-24, 61-64 (l'arrivée des Carmélites d'Espagne) et 123-148 (ses tournées en province).

Lyon, Châlons et retour (fondation du deuxième Carmel parisien), elle semble avoir appliqué, à la lettre, les injonctions thérésiennes synthétisées en 1637 par le père Gibieuf dans sa « Lettre à tous les monastères de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, selon la réforme de sainte Thérèse en France »²⁸ :

Lorsque les religieuses, par obéissance à leurs supérieurs, vont d'un monastère à l'autre, la coutume de l'Ordre est qu'elles vont toujours dans les carrosses, litières, coches, carrioles, et ne doivent jamais aller à cheval, comme font quelques autres religieuses ; qu'elles soient toujours accompagnées de quelques honnêtes femmes ou filles, et d'un ecclésiastique à cheval, lequel ne se doit point mettre dans les carrosses avec les religieuses. Il ne doit jamais y avoir d'homme, pas même leur propre père ; elles doivent aller leur droit chemin, sans se détourner pour aucune chose, si ce n'est avec licence expresse de leurs supérieurs. Elles doivent toujours observer de ne parler que pour les choses nécessaires, et lorsqu'elles entretiennent quelquefois ceux qui les accompagnent, ce doit être de discours de Dieu ou de choses utiles. Elles doivent toujours avoir le voile baissé, excepté quelquefois pour leur soulagement devant la personne qui les accompagne, mais non pas devant l'ecclésiastique ni aucun autre.

[...] Elles ne doivent point manger de viande, quoiqu'elles aient maladies ou faiblesses assez suffisantes pour en manger si elles étaient dans le monastère, la coutume ayant toujours été d'y apporter plus de rigueur pendant le voyage, à cause de l'édification du prochain.

Ces pratiques sont sévères et souffrent peu de dérogations, y compris dans des ordres moins stricts que ne l'est le Carmel. Jusqu'en pleine mer et malgré l'approche, le jour de la Trinité, d'un iceberg (que détourne miraculeusement « un vœu à saint Joseph »), les trois Ursulines qu'emmène Madame de La Peltrie au Canada en 1639²⁹ pratiquèrent, dira l'une d'elles, tous

leurs exercices de religion comme si nous eussions été dans notre monastère. Nous récitons nôtre office en chœur, nous entendions tous les jours la sainte messe ; les fêtes et dimanches on la chantoit, et l'après dîné les vespres quand la tempête nous le permettoit (celle-ci dura 13 jours).

²⁸ Coll. 1879 : I, 117-118.

²⁹ Embarquées le 5 mai, elles n'entrent dans Québec que le 31 juillet. Six ecclésiastiques les accompagnent, dispersés sur différents vaisseaux (Juchereau 1939 : 14-17 ; Sauzet 2007 : 119-139).

Même en cas de danger extrême, une vie conventuelle régulière est donc maintenue coûte que coûte au milieu de l'Atlantique et c'est, harnachées de leurs voiles, robes, scapulaires et sans doute cilices, que les Ursulines débarquent puis catéchisent dans les grands froids de Nouvelle-France comme dans les touffeurs de la Louisiane. Quand menace une attaque de corsaires lors d'une traversée tardive (1727), seules « les femmes séculières s'abillèrent en hommes »³⁰, et la religieuse qui rapporte ce trait, Marie-Madeleine Hachard de Saint-Stanislas³¹, précise avec humour qu'« elles n'étoient que trois » mais « c'étoit toujours pour augmenter le nombre de l'Equipage » !

Derrière les murs de leurs couvents comme sur les flots et dans les hôpitaux où certaines distribuent leurs soins et leurs aumônes, les religieuses se doivent de ne jamais camoufler leur identité, c'est-à-dire une appartenance de sexe et de foi qu'enclosent et affichent un habit distinctif (à lui seul une « clôture portative »³²) et des règles de vie spécifiques. Leurs voyages sont donc actes de foi et (é)preuves religieuses.

De quelques périple pieux

Dans le proche comme dans le lointain, les débuts de la Visitation et de quelques ordres nouveaux ou réformés³³ permettent d'esquisser

³⁰ L'adoption – temporaire – d'habits masculins est acceptée par les confesseurs pour mieux éviter à des femmes en voyage des agressions sexuelles que semble prévenir, voire empêcher un travestissement (Pellegrin 1999 : 29 ; ano. 1973 : 40-42 ; ano 1975 : 44-51). La menace du viol serait plus grande en terres christianisées qu'en pays païen car, aux dires de Marie de l'Incarnation, les Iroquois « ne font pas aux personnes de notre sexe les ignominies qu'on me mande que les Français ont faites » à l'époque de la Fronde (Sauzet 2007 :133) ou en Lorraine dans les années 1636-1637 (ano 1675 : 44).

³¹ Théry 2000 : 112 (on ignore la date de naissance de Hachard formée chez les Ursulines de Rouen et morte en 1760 à La Nouvelle-Orléans) ; Théry 2006. Voir Cahier d'images, figure 5.

³² Ce terme désigne la cape noire à capuche profonde que portent les Sœurs de la Sagesse pour vaquer, hors de leur couvent, aux soins des pauvres.

³³ Les Ursulines, entre autres, ont été étudiées récemment (Davis 1997, Sarre 1997 et Lux-Sterritt 2005).

des parcours individuels (biographiques, géographiques et mystiques), que rendent souvent périlleux des maux collectifs de toutes sortes propres à l'Europe d'alors : pénuries financières chroniques des nouvelles congrégations (les anciennes sont mieux pourvues), luttes religieuses et/ou civiles, incursions militaires étrangères, accès de peste, épidémies de sorcellerie, angoisses religieuses, remises au pas de l'État, etc. Les portraits esquissés ici sont ceux de femmes jugées exemplaires et donc dignes d'être biographiées à leur époque à des fins apologétiques. Elles appartiennent presque toutes à l'aristocratie et sont liées, directement ou non, à un royaume de France que déciment les « malheurs des temps » mais que parcourt, semble-t-il, un élan religieux sans précédent traversé par l'espoir de « nouvelles Jérusalem » à (re)conquérir. On retiendra cependant que si, faute de statistiques pertinentes, il est difficile de mesurer le nombre de celles des religieuses qui circulent, cette mobilité ne concerne pas des femmes isolées puisqu'aucune n'a le droit de voyager seule³⁴.

La prolifération des «(re)- fondations» réalisées par des ordres religieux expansionnistes³⁵, la menace extérieure, la coexistence forcée avec les Protestants et l'ambition missionnaire de femmes d'exception sont les principales causes des voyages monastiques féminins. On peut tenter, par commodité, de classer quelques unes de ces raisons de voyager, mais nul ne peut oublier que la seule motivation envisagée par les narrations conservées, celle qui donne sa légitimité au voyage, est l'obéissance à un Dieu qui a voulu les femmes tout à la fois fortes et vulnérables.

Fonder : Louise de Marillac

Cofondation de Vincent de Paul et de Louise Le Gras, née de Marillac (1591-1660), « la Compagnie des Filles de la Charité Servantes

³⁴ Non plus d'ailleurs que leurs confrères qui en mission, comme le père Joseph, se déplacent toujours avec leur « bini » ou compagnon du même ordre (Sauzet 2007 : 35).

³⁵ Cet expansionnisme, variable selon les ordres, est d'ailleurs contesté par certains de ceux-ci. Ainsi chez les Franciscaines, la mère Marie de Saint-Charles (Leon 1671 : 124).

des Pauvres » est un ordre féminin sans clôture avec vœux annuels. Constitué en 1655 au terme d'une longue et prudente gestation étalée sur plus de vingt ans, cet ordre est l'œuvre principale d'une veuve dévote et influente dont la réussite est le fruit d'incessantes *dé-marches*. Solliciteuse et pourvoyeuse efficace de dons, d'encouragements et d'autorisations, Louise de Marillac n'a pas cessé, seule ou avec d'autres dames charitables, de parcourir l'Île-de-France, le Soissonnais, le Beauvaisis, la Champagne et la vallée de la Loire, tout cela pour soulager des foules de démunis : pauvres des campagnes et des villes, enfants trouvés, réfugiés, malades de l'Hôpital général, etc.

Figure de veuve exemplaire, « elle a écrit elle-même les particularitez » d'au moins l'un de ses voyages, et cela « pour servir de règle & d'exemple à sa compagnie » et obéir à « la tres-sainte volonté de Dieu » et de son directeur de conscience³⁶. Ce voyage, daté de juillet-août 1646, se fait à plusieurs et a pour but l'établissement d'un hôpital à Nantes, mais son récit se focalise sur le respect scrupuleux des « observances » et sur une réussite finale que mesurent et le nombre des pauvres nourris tout au long du chemin et le bon accueil, à son arrivée, des notables nantais et de toutes les autorités ecclésiastiques.

Le Jeudy vingtsixième nous nous mîmes dans le coche d'Orléans, & Dieu nous fit la grâce de faire le voyage sans manquer à nos observances. A l'abord des villages & des villes, quelqu'une faisoit souvenir de saluer les bons Anges, avec désir qu'ils redoublassent les soins des âmes de ces lieux là, pour leur aider à glorifier Dieu éternellement.

Le trajet est ponctué d'actes d'adoration au « Très-saint Sacrement » et aux saints patrons de chaque église rencontrée. À l'étape, les sœurs rendent grâce à Dieu de son assistance et, contrairement à leurs collègues contemplatives qui s'efforcent de rester invisibles, elles sortent du coche d'eau pour aller visiter l'hôpital local, s'il en existe un, ou quelques malades. À cette occasion, elles n'oublient jamais de donner à ceux-ci « quelques petits avertissements pour les mœurs, mais brièvement » et se livrent ainsi à une forme détournée de prédication.

³⁶ Beauvalet-Boutouyrie 2001 ; Gobillon 1676 : 100-105.

Un seul événement *notable* est rapporté par la voyageuse, car il est leçon et épreuve : « Nous eûmes l'honneur au pont de Cé d'être chassées de l'hôtellerie, où nous arrivâmes un Jeudy fort tard, mais au sortir de cette chère maison nous trouvâmes une bonne Dame qui nous recueillit bénignement ». Dans cet acte d'hospitalité, la Providence démontre le bien-fondé d'un périple dont les ressorts ne peuvent qu'être utilitaires et pieux. Ce que démontrent mieux encore les voyages d'une religieuse à vœux solennels, ardente réformatrice du vieil ordre de Saint-Benoît.

Réformer : Marguerite d'Arbouze

Devenue Bénédictine à l'âge de 9 ans, Marguerite Veyni d'Arbouze (1580-1626) fut très tôt « une fille d'observance, exacte et de grand exemple » mais elle « désirait ardemment d'observer la règle à la rigueur » et, après avoir subi pour cela de multiples avanies, elle réussit, en tant qu'abbesse du Val-de-Grâce (1619-1626), à établir la clôture (« un de ses premiers soins ») et à réformer une communauté devenue parisienne et les divers établissements qui en dépendaient comme La Charité-sur-Loire ou Charenton en Berry³⁷. Pour cela, et comme d'autres réformatrices, elle dut quitter l'abri de sa cellule et, au terme de préparatifs tout spirituels (les seuls évoqués bien sûr), monter – pieusement – en carrosse où elle était « accompagnée de trois religieuses de chœur », d'une sœur converse, d'une laïque et de deux confesseurs à cheval avec un domestique. « Elle se prépara à ce voyage par les exercices d'onze jours, où elle fit une confession générale [...]. Pour sujet de ses exercices elle prit le Magnificat, qu'elle consideroit comme le cantique le plus parfait [...]. Sur chaque verset elle faisoit plusieurs d'oraison, [...] ». En route, grâce à « une montre sonnante à réveille matin », objet de grand prix qu'elle « avait emprunté » (vœu de pauvreté oblige), toute la compagnie put faire leurs « prières régulières » ainsi que tous les autres exercices prescrits : offices, oraisons, conférences, lectures, silence. Le convoi dans sa totalité fut en outre autorisé à communier chaque jour pour mieux sanctifier son

³⁷ Coll. 1988 : 73-93 et 180-188 ; Fleury 1685 : 55-59 (sur le détail de la réforme).

déplacement. « La Mère d'Arbouze évita autant qu'elle put les hôtelleries & logea dans les maisons d'amis, qui se trouvèrent sur sa route », n'échappant pas, comme Marillac, à l'humiliation de quelques refus, mais distribuant (faisant distribuer ?) des aumônes et la bonne parole (« Entretiens sur le Cantique »). Depuis le départ, elle tenait « un grand crucifix qu'elle porta toujours pendant le voyage » et, en cette « saison des fleurs » (seule concession profane de ce récit), elle « en faisoit des couronnes sur la tête, & des bouquets aux mains & aux pieds » du Crucifié. Ce dernier, constamment interpellé tout au long du récit, sinon du chemin, sert littéralement de guide à la petite troupe et, quand le cocher s'est égaré, c'est Lui qui le remet dans la bonne direction et cette mésaventure permet aux religieuses de se réjouir. Ce malheureux intermède a fait d'elles des « filles de la crèche »³⁸.

À l'arrivée, harangues et processions les attendent. Une apothéose qui fait l'objet de longues descriptions alors que le reste du voyage, malgré sa pénibilité, a été narré fort brièvement : « les chemins estoient fort mauvais, le guide ignorant, les chevaux harassés, toute la compagnie triste & découragée » et la mère d'Arbouze, déjà malade, souffrait en silence. Aussi, lorsque, quelques pages plus loin, la vie de celle-ci s'achève saintement, peu après son retour à Paris le 16 août 1626, le « voyage » trouve, avec ce trépas, la plus heureuse des conclusions. Sous l'angle théologique comme d'un point de vue narratif³⁹.

Reconstruire : Catherine de Bar

Ce sont pourtant de moins habiles narrations qui rapportent les voyages féminins les plus spectaculaires du premier XVII^e siècle. On pourrait notamment détailler, après Michel de Certeau, la tournée d'une Ursuline poitevine, fameuse à la fois pour les possessions diaboliques dont elle fut l'objet et pour le récit autobiographique qu'elle en sut tirer. En son temps, Jeanne des Anges (1605-1665) eut

³⁸ Fleury 1685 : 182-203.

³⁹ Comme c'est presque toujours le cas dans les biographies spirituelles, une seconde partie énumère les vertus du personnage dont la vie est narrée dans la première partie.

une célébrité inégalée mais, en dépit (ou à cause) de ce voyage triomphal qui la mena jusqu'à Annecy, délivrée de ses démons et porteuse de glorieux stigmates, elle ne put se faire reconnaître comme messagère incontestée du Christ⁴⁰. On se contentera d'évoquer ici les « vagabondages » pieux et autres tribulations d'une Lorraine qui fut, comme Antoinette d'Orléans, réformatrice et fondatrice.

Catherine de Bar (1614-1698), entrée fort jeune chez les Annonciades de Bruyères et bientôt leur supérieure (1635), subit les tourments d'un pays ravagé par la guerre : saccages de villes, pillages de couvents, massacres et viols, épidémies de « pestes », etc. Elle vécut aussi toutes les affres d'une spiritualité exigeante (élans mystiques, « sécheresses » et incertitudes, passion victimaire pour le Sacré-Cœur). Soucieuse, pour cela, « d'entrer dans quelque Congrégation réformée où l'esprit de la Réforme fût dans toute sa vigueur », elle devint bénédictine (1630) avant de fonder finalement, à Paris, un nouvel institut (les Bénédictines du Saint-Sacrement), institut approuvé par le pape en 1660 et qui, érigé en congrégation en 1670, fut à son tour générateur de nouvelles maisons (Toul, un deuxième couvent parisien, Rouen, Caen, Châtillon-sur-Loing), des fondations auxquelles Catherine de Bar contribua personnellement. Entre-temps, elle n'avait cessé de fuir la soldatesque et la peste, déguisée ou non en homme, en compagnie d'une demi douzaine de ses compagnes, « errantes tantôt d'un côté tantôt d'un autre pour chercher de quoi subsister ». « Rôdant parmi le monde en habit religieux », elle passa ainsi de Bruyères à Commercy, de Saint-Dié à Rambervillers et Saint-Mihiel avant que de passer dans l'ordre plus austère de Saint-Benoît. Soutenue par l'abbesse de Montmartre et dans des circonstances momentanément plus paisibles, elle poursuivit ses incessants voyages : envoyée à Caen comme supérieure de N.-D. de Bon-Secours (1647-1650), elle crut pouvoir repartir en Lorraine à Rambervillers (1651) pour en être de nouveau chassée par les malheurs de la guerre. Elle s'établit enfin à

⁴⁰ Jeanne des Anges 1985 : 209-256 ; Certeau 1970 : 307-319. Ici possession, stigmatisation, sortie du couvent et écriture du moi témoignent avant tout d'un besoin de « se produire », même si le voyage de 1638, fruit d'un vœu, visait aussi à reconstruire les finances délabrées de son couvent loudunais.

Saint-Maur près de Paris avec les sœurs lorraines, puis dans la capitale (rue Cassette). C'est à juste titre que ses différents biographes ont pu parler de « Religieuses fugitives » ou « vagabondes », même si tous insistent avec force sur la capacité de ce petit groupe de femmes à se mettre à chaque étape « en clôture et dans les mêmes observances que dans leur maison de Remberviller »⁴¹.

Essaimer : Jacqueline de Chaugy

Les débuts de la Visitation, ordre fondé à Annecy dans les montagnes de Savoie, sont remplis d'histoires édifiantes – on l'a vu – où « les abîmes des neiges » menacent sans cesse d'engloutir cochers, confesseurs et religieuses, Jeanne de Chantal et François de Sales en tête⁴². Moins célèbre que la fondatrice de son ordre mais maîtresse de noviciat et secrétaire confidente de celle-ci, Jacqueline de Chaugy, en religion sœur Françoise-Madeleine, est un exemple, parmi d'autres, des parcours imposés aux premières générations des temps de Réforme catholique. Celles des fondatrices, celles de leurs compagnes proches et des premier-e-s biographes.

Née à Cuzy en Nivernais le 1^{er} janvier 1611, Chaugy est morte à Turin le 7 septembre 1680. Elle est connue pour ses travaux historiques sur les débuts de la Visitation, pour son rôle dans la canonisation du co-fondateur de cet ordre et pour quelques-unes de ses tribulations avec les successeurs de celui-ci. On oublie cependant que, comme sa première supérieure, elle n'a cessé de circuler d'un monastère à l'autre, à cheval, en barque ou en carrosse : novice (1629), professe (1630) puis supérieure du premier monastère d'Annecy (1647), elle alla visiter à plusieurs reprises des couvents en Suisse, Provence et Dauphiné, et circula jusqu'à Seyssel et Langres avant que d'accepter le supérieurat de Montferrand en Auvergne (1666), puis de Crest en Dauphiné (1671), Carpentras en Provence (1673) et enfin Turin dans le royaume de Savoie (1678). Un périple mouvementé

⁴¹ Ano. 1675 : 42-49 ; ano. 1973 : 52.

⁴² Voir les cartes des voyages de Jeanne de Chantal ou de Marie-Françoise de Chaugy, dessinées par M.-P. Burns (Chantal 1986-1996 ; Burns 2002).

ponctué de périodes de semi-exil en divers autres lieux et d'une continuelle activité épistolaire et historiographique où se sont vécus d'autres voyages, ceux auxquels invitent la lecture, l'écriture et le rêve⁴³. Comme d'autres écrivaines en clôture, Chaugy fut une voyageuse et plus encore une faiseuse de voyages. Ne fut-elle pas la rédactrice d'*histoires*⁴⁴ et de lettres (circulaires ou privées) qui ont permis aux religieuses et à leurs supérieurs, en son temps comme dans les siècles qui suivirent, de participer directement ou indirectement aux pérégrinations, spirituelles et physiques, de leurs consœurs les plus éminentes⁴⁵ ?

Dans son autobiographie de 1654, la future « missionnaire » ursuline de « la Jérusalem des terres froides », Marie Guyart de l'Incarnation, le rappelait :

Mon corps était dans notre monastère mais mon esprit ne pouvait être enfermé. Cet esprit de Jésus me portait dans les Indes, au Japon, dans l'Amérique, dans l'Orient, dans l'Occident, dans les parties du Canada et dans les Hurons, et dans toute la terre habitable où il y avait des âmes raisonnables que je voyais appartenir à Jésus-Christ. (...) Je me promenais en esprit dans ces grandes vastitudes et j'y accompagnais les ouvriers de l'Évangile auxquels je me sentais unie étroitement⁴⁶.

Longtemps avant les « grandes aventurières » – laïques ou voilées, catholiques ou protestantes – des XIX^e-XX^e siècles, les religieuses d'Ancien Régime ont accompli des voyages dont l'intrépidité, le nombre et la mise en mots, longtemps méconnus, méritent d'être redécouverts et reconsidérés avec soin⁴⁷. Remis en perspective et confrontés à leurs équivalents virils (que le martyre survalorise), les textes qui relatent ces périple féminins sont les éléments de sagas

⁴³ Burns 2002.

⁴⁴ Chaugy 1659 et 1693.

⁴⁵ La mobilité par l'esprit qu'autorise la lecture des récits missionnaires mériterait attention (Thérèse de l'Enfant Jésus 1957 : *passim* ; Launay et Moussay 2007 ; Mathieu 2006).

⁴⁶ Cité par Sauzet 2007 : 119.

⁴⁷ Lapeyre 2007 ; Lapiere et Mouchard 2007. Les religieuses comme groupe restent les grandes méconnues de l'histoire coloniale (Della Bernardina 2008 : 74).

démonstratives plus vastes. Ces fictionnalisations du réel et leurs nécessaires *happy ends* (un « heureux trépas » et la « conversion » des autres : sauvegeon-ne-s du Canada et de Bretagne, libertins de haut rang ou consœurs récalcitrantes) surpassent souvent les romans d'aventures écrits au masculin en des périodes plus récentes. Expressions d'une « nostalgie des croisades » commune aux deux sexes (R. Sauzet), ces voyages, aux yeux et aux dires de leurs héroïnes ou de leurs biographes, ont une composante de genre qu'il conviendrait de spécifier et d'historiciser avec soin. N'ont-ils pas toujours lieu pour la plus grande gloire de l'Absent, cet Époux christique qui aime des parcours où le visible a peu de part ? Histoires à suivre (bis)...

Sources

- ANO⁴⁸ 1670, *La Vie de la mère Magdeleine de S. Joseph, religieuse Carmélite Déchaussée, de la première Règle selon la Réforme de Sainte Thérèse*, Paris, Pierre Lepetit.
- ANO., 1675, *Vie de la vénérable mère Catherine de Bar, dite en religion Mectilde du S. Sacrement, Institutrice des religieuses de l'Adoration perpétuelle*, Nancy et Paris, Lamort et Le Berton.
- ANO. (une Visitandine), c. 1720, *Vie de la vénérable mère Louise-Eugénie de Fontaine (...)*, s.l. s.n.
- ANO. 1754, *Vie des premières religieuses capucines du monastère de Marseille*, Marseille, Dominique Sibié.
- ANO., 1841, *Règle des Religieuses du monastère de Sainte-Croix*, Poitiers, Barbier.
- ANO. 1865 (par une Calvairienne), *Les Premières mères de la congrégation bénédictine de Notre-Dame-du-Calvaire*, Poitiers, Oudin.
- ANO., 1961, *Comemorações henriquinas*, s.l., s.n.
- ANO., 1973, *Catherine de Bar, mère Mectilde du Saint-Sacrement. Document biographique*, Rouen, Bénédictines du Saint-Sacrement.
- ALLARD Claude, 1653, *Le Miroir des âmes religieuses ou La Vie de très haute, très illustre et très religieuse princesse, madame Charlotte Flandrine de Nassau, très digne abbesse du royal monastère de Sainte Croix de Poitiers de l'ordre de saint Benoît*, Poitiers, Julien Thoreau.

⁴⁸ Abréviation indiquant un ouvrage resté anonyme.

- BOSSUET Bénigne, 1863, « Lettres de piété et de direction », *Œuvres complètes*, Bar-le-Duc, Guérin, t. 8 : 290-666.
- CHANTAL sainte Jeanne de, 1986-1996, *Correspondance*, Paris, Cerf/CEFI, 6 vols.
- CHAUGY mère Françoise-Madeleine, 1659, *Les Vies de VIII Vénérables Veuves religieuses de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*, Annecy, Jacques Clerc.
- 1693, *Les Vies de plusieurs supérieures de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie*, Annecy, Humbert Fonteyne.
- COLL. 1879, *Trésor du Carmel*, Tours, Carmel de Tours, 2 vols.
- COLL. 1988, *Trésors du Val de Grâce*, Paris, Mairie du V^e arrondissement.
- COUDANNE Louise, 2003, *Chroniques de moniales. Les Bénédictines du Calvaire dans la tourmente révolutionnaire*, Bégrolles-en-Mauges, Cahiers cisterciens/Arccis.
- FLEURY Claude, 1685, *La Vénérable mère Marguerite d'Arbouze, abbesse et réformatrice de l'abbaye royale du Val-de-Grâce*, Paris, Veuve Clouzier.
- FOCQUEMBERGUES Jean de, 1679, *Le Voyage de Bethel, Où sont représentés les devoirs de l'Âme Fidèle en allant au Temple, & en retournant (...)*, Montauban, Jacques Garrel.
- GOBILLON Mr., 1676, *La Vie de Mademoiselle Le Gras, fondatrice et première supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres Malades*, Paris, André Pralard.
- JEANNE DES ANGES sœur, 1985, *Autobiographie d'une hystérique possédée* (rééd. par M. de Certeau), Grenoble, Jérôme Millon.
- JUCHEREAU mère Jeanne-Françoise, 1939, *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1636-1716*, Québec, Hôtel-Dieu.
- LEON frère, 1671, *La Vie de la vénérable mère Marie de S. Charles, religieuse de Sainte Elizaeth, dite au siècle madame la baronne de Venilly*, Paris, F. Muguet.
- MARIE DE L'INCARNATION, 1976, *La Relation autobiographique de 1654*, éd. par G.-M. Oury, Sablé, Abbaye de Solesmes.
- MARIN Michel-Ange, 1773, *La Parfaite religieuse*, Avignon, Giraud.
- MAUPAS DU TOUR Henry, 1645, *La Vie de la vénérable mère Jeanne Françoise Frémot, fondatrice, première Mère et religieuse de l'ordre de la Visitation Sainte Marie*, Paris, Siméon Piget.
- THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS, 1957, *Manuscrits autobiographiques*, Lisieux, Office central de Lisieux.
- THIERS Jean-Baptiste, 1681, *Traité de la clôture des religieuses*, Paris, Dezallier.

Bibliographie

- BEAUALET-BOUTOUYRIE Scarlett, 2001, *Être veuve sous l'Ancien Régime*, Paris, Belin.
- BERNOS Marcel, 2003, *Femmes et gens d'Église dans la France classique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Cerf.
- BREMOND Henri, 1926-1971, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, Paris, Bloud et Gay, puis Colin, 11 vols.
- BURNS Marie-Patricia, 2002, *Françoise-Madeleine de Chaugy. Dans l'ombre et la lumière de la canonisation de François de Sales*, Annecy, Académie salésienne.
- CATALOGUE PONT-SAINT-ESPRIT, 1998, *Entre toutes les femmes. Le travail des mains des moniales. Léna Vandrey, de la collecte à la création*, Pont-Saint-Esprit, Musée d'art sacré du Gard.
- CERTEAU Michel de, 1970, *La Possession de Loudun*, Paris, Julliard, coll. « Archives ».
- 1982, *La Fable mystique*, Paris, Gallimard.
- 1984, « Voyage et prison : Jean-Joseph Surin », in *Voyages, récits et imaginaire*, Paris/Seattle/Tübingen, Biblio 17, p. 439-470.
- COLL., 1986, *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers*, Poitiers, SAO.
- COLL., 1997, « Homo viator. Le voyage de la vie (XVI^e-XIX^e siècles) », *Revue des Sciences Humaines*, 245, janvier-mars 1997, n^o spécial.
- COLL., 1988, *Trésors du Val de grâce*, Paris, Mairie du Ve arrondissement.
- CORTAMBERT Richard, 1866, *Les Illustres voyageuses*, Paris, Maillet.
- COURCELLES Dominique de, 1994, *Le sang de Port-Royal*, Paris, L'Herne.
- CUÉNIN Micheline, 2003, *Antoinette d'Orléans, princesse et fondatrice, 1572-1618*, Bouzy-la-Forêt, Bénédictines de N.-D. du Calvaire.
- DAVIS Natalie Zemon, 1997, *Juive, catholique, protestante. Trois femmes en marge au XVII^e siècle*, Paris, Seuil.
- DELLA BERNARDINA Sergio, 2008, « Ici et là-haut. L'écriture missionnaire entre terrain et transcendance », in Tiphaine BARTHÉLÉMY et Maria COUROUCLÉ (dir.), *Ethnographes et voyageurs. Les défis de l'écriture*, Paris, CTHS, p. 57-83.
- DEVOS Roger, 1973, *Les Visitandines d'Annecy aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Annecy, Académie salésienne.
- GUIGNET Philippe, 2005, « De la clôture et de ses usages », *Histoire, Économie et Société*, 3, p. 323-328.
- LAPEYRE Françoise, 2007, *Le Roman des voyageuses françaises (1800-1900)*, Paris, Payot.
- LAPIERRE Alexandra & Christelle MOUCHARD, 2007, *Elles ont conquis le monde. Les grandes aventurières, 1850-1950*, Paris, Arthaud.

- LAUNAY Marcel & Gérard MOUSSAY, 2007, *Les Missions étrangères. Trois siècles et demi d'histoire et d'aventure en Asie*, Paris, Perrin.
- LE BRUN Jacques, 1988, « Rêves de religieuses. Le désir, la mort et le temps », *Revue des sciences humaines*, 211, p. 27-47.
- LESTRINGANT Frank, 2007, « Le voyage, une affaire de religion », in Sophie LINON-CHIPON & Jean-François GUENNOC (dir.) 2007, *Transhumances divines. Récits de voyage et religion*, Paris, PUPS, p. 13-31.
- LINON-CHIPON Sophie et Jean-François GUENNOC (dir.), 2007, *Transhumances divines. Récits de voyage et religion*, Paris, PUPS.
- LUX-STERRITT Laurence, 2005, « Les religieuses en mouvement. Ursulines françaises et dames anglaises à l'aube du XVII^e siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 52/4, p. 7-23.
- MATHIEU Maurice, 2006, *Mgr Augouard, un Poitevin roi du Congo*, La Crèche, Geste éditions.
- MURPHY Gwenaël, 2007, *Le peuple des couvents. Poitou, XVII^e et XVIII^e siècles*, La Crèche, Geste éditions.
- PELLEGRIN Nicole, 1999, « Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 10, « Femmes travesties : un 'mauvais' genre », p. 21-53.
- , 2004, « De la clôture et de ses porosités. Remarques sur les couvents de femmes sous l'Ancien Régime », in C. BARD (dir.), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses Universitaires d'Angers, p. 29-46.
- RAPLEY Elisabeth, 2001, *A Social History of the Cloister: Daily Life in the Teaching Monasteries of the Old Regime*, Montreal, McGill-Queen's University Press.
- SARRE Claude, 1997, *Vivre sa soumission. L'exemple des Ursulines provençales, 1592-1792*, Paris, Publisud.
- SAUZET Robert, 2007, *Au grand siècle des âmes. Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVIII^e siècle*, Paris, Perrin.
- THÉRY Chantal, 2000, « 1727-1728. De Rouen à La Nouvelle-Orléans. Correspondance et journal de bord de Marie-Madeleine Hachard de Saint-Stanislas », *SVEC (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century)*, 4, p. 109-117.
- , 2006, *De plume et d'audace. Femmes de la Nouvelle-France*, Paris-Montréal, Cerf et Triptyque.
- ZARRI Gabriella, 2007, « La clôture des religieuses et les rapports de genre dans les couvents italiens (fin XVI^e-début XVII^e siècles) », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 26, « Clôtures », p. 37-59.